

Conseil de Développement

Étaient présents :

MM. LAMBERT Dominique, de RIVOYRE Antoine, DUVERGER Michel, BESSE Alain, GILOTEAUX Henry, LAURENT André, GRASSET Jean-Claude, HARRIBEY Jean-Luc, CRENCA Alain

Assistait également :

Mme LALANNE Nathalie (Technicien Pays)

Étaient excusés :

Dominique SICHERE, Yves DUNOGUES

Le Président Dominique LAMBERT s'excuse pour son retard, lié à la préparation de son départ en Italie avec une délégation du Pays (2 élus et 1 technicien) sur le projet de coopération LEADER+ GAL Haute Lande et GAL START (en Toscane), sur le thème de l'Urbanisme, dont une présentation rapide est faite à l'ensemble des administrateurs présents.

Il procède ensuite à la lecture du compte-rendu du dernier Conseil d'Administration (19 octobre 2007, à Labrit). Ce dernier, n'appelant aucune remarque, est validé à l'unanimité.

Il passe ensuite à l'ordre du jour de cette séance.

1- Préparation de l'Assemblée Générale (renouvellement du Bureau et du CA)

Le Président rappelle aux administrateurs que 2008 est une année charnière pour le Conseil de Développement avec d'une part les élections municipales de mars où un travail sera à accomplir auprès des nouveaux élus du Pays afin de mieux se faire connaître et d'autre part avec le renouvellement statutaire (Conseil d'Administration et Bureau) qui modifiera certainement la composition de notre instance.

Il précise, à ce sujet, que les statuts prévoient un changement tous les 2 ans avec dans cette logique une tournante dans la présidence du Conseil qui reviendrait pour les deux années à venir à un Landais.

Le nouveau Conseil aura la tâche d'élire un bureau parmi ses membres. M. LAMBERT demande à ce que l'on réfléchisse dès à présent à sa composition. Il interroge ensuite les administrateurs présents sur leur souhait ou pas de renouveler leur candidature et à l'unanimité, ils acceptent tous de repartir comme administrateurs.

Il est ensuite décidé, d'interroger par courrier les administrateurs absents à cette séance et d'adresser à l'ensemble des membres du Conseil un appel à candidature.

Monsieur LAMBERT rappelle que 16 sièges sont à pourvoir. A ce sujet, M. GRASSET pense qu'il est nécessaire de veiller à la diversité des compétences représentées dans le Conseil.

Après discussion, la date de l'assemblée générale du Conseil de Développement est fixée en avril 2008.

M. LAMBERT rappelle qu'il faudra lors de cette assemblée renommer tous les délégués du Conseil au Pays :

- Assemblées générales
- Programme LEADER
- Trois commissions Pays (Urbanisme et Habitat, Développement Economique, Services)

2- Programme d'actions 2008

Le Président donne la parole à M. DUVERGER pour un bref exposé de la dernière réunion thématique de fin d'année, à Moustey, sur « Promouvoir un Habitat durable ».

M. DUVERGER dit sa satisfaction de cette rencontre dont le thème fédère plusieurs corps de métiers. L'exposé de cette soirée ayant occupé une place importante et laissé peu de place au débat, la première réunion thématique de cette année, qui a lieu après ce conseil d'administration, est la poursuite des échanges engagés à Moustey.

Le Président propose ensuite aux administrateurs d'établir un programme d'actions pour 2008 et demande que des suggestions lui soient adressées rapidement. Enfin, il propose que le prochain thème de réflexion soit celui de l'agriculture.

M. de RIVOYRE, partant d'un constat, propose que le Conseil de Développement étudie le phénomène nouveau, et après plusieurs années d'absence, du retour dans les Landes de Gascogne de l'élevage de moutons. Il pense qu'une analyse serait intéressante, d'autant plus qu'il n'y a plus, depuis bien longtemps, sur le Pays des Landes de Gascogne d'abattoir. Il lance comme sujet de réflexion : « Ne pourrait-on pas envisager un abattoir artisanal mobile ? »

3- Agenda 21 Pays

Le Président rappelle que lors de sa dernière assemblée générale du 21 décembre 2007, le Pays a présenté le projet d'un Agenda 21 Pays avec en amont un travail sur la partie landaise, travail qui a déjà été effectué sur le sud-gironde et dont le Conseil de Développement a apporté une contribution.

Il rappelle donc qu'il faudra que le Conseil de Développement contribue à ce projet et nomme à cet effet des référents pour chacun des trois secteurs du territoire identifiés.

4- Mise à jour base de données

Le Président rappelle qu'il est nécessaire de répondre à la demande du service administratif du Pays afin que tous les membres aient la même source d'information, information qui peut être transmise à condition que la base de données publipostage etc... soit fiable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h .